



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Délégation académique à l'éducation  
artistique et à l'action culturelle**

Rectorat de l'académie de Créteil

Créteil, le 11 octobre 2021

**Délégation académique à l'éducation  
artistique et à l'action culturelle**

DAAC

Le délégué académique à l'éducation artistique  
et à l'action culturelle

Affaire suivie par :

Pascal Jézéquel

Tél : 01 57 02 68 87

Mél : [pascal.jezequel@ac-creteil.fr](mailto:pascal.jezequel@ac-creteil.fr)

A

4, rue Georges-Enesco

94 010 Créteil Cedex

[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

Mesdames et messieurs les proviseurs

**Objet : Référents culture en lycée**

**Référence : Circulaire n° 2010-012 du 29-1-2010**

En application de la circulaire de référence, un référent culture est désigné dans l'ensemble des établissements concernés. La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC) organise chaque année des journées de formation à l'intention des professeurs-référents des trois départements de l'académie.

J'ai le plaisir de vous inviter à inscrire le référent culture de votre établissement à la formation qui se déroulera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur le **mardi 9 novembre 2021 de 9h30 à 16h30** au :

Musée de la Résistance nationale

40, quai Victor Hugo

94500 Champigny-sur-Marne

(RER A : arrêt « Champigny » - Bus 108, 110, 116, 208, 306 : arrêt « Mairie – Marché »)

Ordre du jour de la formation :

- L'actualité de la DAAC
- Le point sur Adage, le 100 % EAC et le *Pass Culture élève*
- Retours d'expériences et témoignages
- Présentation du MRN et visite libre de la nouvelle exposition permanente et/ou de l'exposition temporaire *Michael Kenna : la lumière de l'ombre, photographies des camps Nazis*
- Informations diverses

Une campagne d'inscription collective est ouverte dans GAIA « responsable » du 12 au 19 octobre 2021. **Aucune inscription ne sera possible après cette date.** Les identifiants GAIA nécessaires pour procéder à cette opération sont :

**Dispositif : 21A0241141 - Module : 63560**

Je vous prie également de bien vouloir établir une lettre de mission pour le référent culture de votre établissement au titre de l'année scolaire 2021-2022 ; vous trouverez un modèle en annexe. Cette lettre de mission doit être complétée, signée et renvoyée à l'adresse [ce.daac@ac-creteil.fr](mailto:ce.daac@ac-creteil.fr) avant le 30 novembre 2021.

Sachant pouvoir compter sur votre implication, je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie de votre active coopération.

Le délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle,



Jean-Jacques Paysant